



Séparation avec animaux

Par julie

Bonjour,

Je suis nouvelle sur ce forum alors je vais tout d'abord commencé par une brève présentation avant de vous soumettre mon problème.

Je suis depuis....beaucoup d'années, passionnée par les chiens et depuis 4 ans j'en aie fait mon métier en temps que éducateur canin comportementaliste.

j'ai deux chiens,une border collie de 6 ans (déjà) et de son fils qui a maintenant un an, ils font mon plus grand bonheur :-)

voilà ma situation:

Je viens de me séparer de mon compagnon (non marié, non pacsé) après une relation de 4 ans,

l'année dernière ma chienne a eu une portée de bébé, j'en aie vendue 3 sur4 avec certificat de vente.

mon ex qui veut un chien, me supplie de garder la quatrième, moi pas très motivée à l'idée d'avoir d'eux chiens en location et sachant que nous travaillions tous les deux je ne voulais pas céder à sa demande tout en ayant conscience que je n'aurais certainement pas le temps de m'en occuper correctement...

Après pas mal d'arguments de sa part, en me promettant que c'est lui qui le prendrait en charge , je me surprends à accepter de le garder.

Étant donné que ma chienne je l'ai toujours assumée toute seule même durant sa gestation et le sevrage des chiots (soins chez le vétérinaire, échographie, césarienne, vaccin chiots, croquettes.....) je lui demande une participation de 100 euros sur le chiot que nous avons décidé de garder ensemble.

Et bien entendue je lui demande de participer au frais du quotidien (vaccins, croquettes,..)

à partir de là mon ex a commencé à s'approprier le toutou, pour lui c'est son chien et non notre chien, mais cela ne me dérangeait pas tellement à partir du moment que c'est moi qui avais le dernier mot sur son éducation.

nous vivons toujours sous le même toi jusqu'à fin aout. depuis notre séparation il veut garder le chien....toujours de bonne pâte et surtout pour éviter tout conflit avec lui, j'accepte à contrecoeur.(je me rassure en me disant que si on se quitte en bon terme je pourrais revoir le loulou et avoir de c'est nouvelts souvent)

Mais voilà, je commence à changer d'avis depuis que je sais qu'il va déménager avec le chien dans un appartement de 45 m2 avec courette de 100m2. Je m'inquiète énormément pour le bien-être de mon loulou, c'est un jeune border collie de 1 an et passer 8h par jour dans cette courette cela me fend le coeur rien que d'y penser. c'est déjà assez dur de le voir partir mon loulou alors si je sais qu'il sera malheureux....

à partir de cette situation je voulais savoir qu'elles sont mes droits vis-à-vis de "mon" chien? je peux refuser qu'il le garde ? Si oui suis-je protégée par la loi ? Le chien est à mon nom et aucun certificat de mise en vente a été signé.

merci d'avance pour vos réponses